

A2 INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 98.000 euros
Siège social : 284 rue Jean Odelin
30000 NIMES
501 115 141 RCS NIMES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE DU 11 AVRIL 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

Les comptes de l'exercice écoulé se traduisent par une perte de (26.394) euros que l'assemblée générale décide d'affecter de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice (26.394) euros

Affectation :

Apurement des pertes par prélèvement sur le poste « Autres réserves » (26.394) euros

A l'issue de cette affectation le solde du poste Autres Réserves sera ramené à 12.919 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

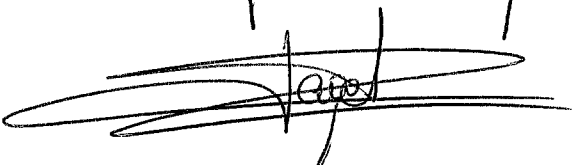
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Madame Nicole LAGET

Gérante

" *Certifié Conforme* "





NEOPTIMA

EXPERTISE COMPTABLE
OPTIMISATION

3 boulevard de Lauriol
34830 Clapiers
www.neoptima.com

SARL A 2 INVEST

284 rue Jean Odelin

30000 NIMES

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 6810Z

SIRET : 50111514100019

« Certifié Conforme »

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A 2 INVEST</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>284 rue Jean Odelin 30000 NIMES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>50111514100019</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC 111: IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	400 105	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)		BJ	400 105	BK	400 105
AC 112: CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 874	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	585	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
		TOTAL (III)	CJ	3 459	CK	3 459
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	403 564	IA	403 564	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A 2 INVEST		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 98 000)	DA	98 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 395		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	39 313		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-26 394		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	114 314	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	288 114		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	652		
	Dettes fiscales et sociales	DY	484		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	289 250		
	Ecart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	403 564		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	289 250		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



NEOPTIMA

EXPERTISE COMPTABLE
OPTIMISATION

3 boulevard de Lauriol
34830 Clapiers
www.neoptima.com

SARL A 2 INVEST

284 rue Jean Odelin

30000 NIMES

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 6810Z

SIRET : 50111514100019

« Certifié Conforme »

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
0		
0		
0		
0		

ANNEXE COMPTABLE

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 403 563,73 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -26 394,26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 01/03/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE COMPTABLE

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE COMPTABLE

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.		Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
CORP.		Terrains			
		Constructions			
		Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Autres immos corporelles			
FIN.		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	400 105		
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			400 105		
TOTAL GENERAL			400 105		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.		Frais d'établissement & développ.	TOTAL			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
CORP.		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
		Autres immos corporelles				
FIN.		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			400 105	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					400 105	
TOTAL GENERAL					400 105	

ANNEXE COMPTABLE

SARL A 2 INVEST

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
LB REALISATION - 284 RUE JEAN ODELIN 30000 NIMES - 4			100,00	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				